

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	40
VOTANTS	52

CONVOCATION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

Attribution de compensations  
prévisionnelles 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER  
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSOM  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE  
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR  
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

**Représenté :** François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

**Absents excusés :** Pascal SUARD, Fabrice GLORIA

**Absente :** Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240404-2024-04-04-066-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances, précise qu'il convient d'approuver le tableau des compensations prévisionnelles par commune pour l'année 2024, afin de pouvoir procéder au premier appel de fond dans le courant du mois d'avril, le second intervenant généralement au mois d'octobre.

Dans l'attente des conclusions de la CLECT qui se tiendra en mai ou juin prochain, les compensations prévisionnelles 2024 sont les mêmes que les compensations 2023.

COMMUNES	Compensations provisoires 2024 <small>(Positif : versée par les communes Négatif : versée aux communes)</small>
AUBE	274 117 €
AUGUAISE	8 021 €
BEAUFAI	58 937 €
BONNEFOI	10 179 €
BONSMOULINS	22 016 €
BRETHEL	6 827 €
CHANDAI	118 011 €
CRULAI	91 296 €
ECORCEI	80 738 €
FAY	-1 789 €
IRAI	101 447 €
LA CHAPELLE VIEL	44 227 €
LA FERRIERE AU DOYEN	16 430 €
LA FERTE EN OUCHE	212 124 €
LA GONFRIERE	29 932 €
L'AIGLE	1 148 867 €
LE MENIL BERARD	5 412 €
LES ASPRES	66 173 €
LES GENETTES	12 672 €
MAHERU	-5 000 €
MOULINS LA MARCHÉ	32 862 €
RAI	-33 500 €
SAINT EVROULT NOTRE DAME DU BOIS	50 901 €
SAINT HILAIRE SUR RILLE	17 633 €
SAINT MARTIN D'ECUBLEI	137 839 €
SAINT MICHEL TUBOEUF	112 366 €
SAINT NICOLAS DE SOMMAIRE	28 768 €
SAINT OUEN SUR ITON	179 467 €
SAINT SULPICE SUR RISLE	308 078 €
SAINT SYMPHORIEN DES BRUYERES	120 417 €
TOUQUETTES	8 576 €
VITRAI SOUS L'AIGLE	27 346 €
<b>TOTAUX</b>	

Accusé de réception en préfecture  
06126006848820240404-2024-04-04-066-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le montant des attributions de compensations prévisionnelles pour l'année 2024, par commune comme figurant dans le tableau ci-dessus.

**VOTE : 49 POUR**

**3 CONTRE Philippe THOURET et son pouvoir, Paule KLYMKO**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024  
Publié en ligne le  
Certifié exécutoire 15 AVR. 2024

Le Président,  
Jean SELLIER

